



Réunions des CTAC : Conjoint et Travail

17 novembre 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, chers collègues syndicaux, mesdames et messieurs les représentants de l'administration

Après les attentats effroyables commis à Paris et l'immense émotion provoquée, l'UNSA ITEFA assure de sa solidarité toutes les personnes et leurs proches qui en ont été victimes : mais également à la première victime d'entre elles, l'idée d'un monde civilisé.

En frappant indifféremment la population, en ciblant des lieux de culture, de sport ou tout simplement de loisirs et de rencontres amicales, fréquentés par beaucoup de jeunes, les terroristes envoient un message clair : c'est bien toute la société qui est aujourd'hui visée.

La négation de la vie des autres et de sa propre existence est le crime absolu : rien ni aucune cause ne saurait le justifier

Il appartient au mouvement syndical, tout comme il s'était rassemblé après les attentats de janvier dernier, d'exprimer ensemble son émotion mais d'assurer aussi que rien ne saurait remettre en cause sa détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Seul cet engagement de poursuivre pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes les tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, permettra de rejeter dans les ténèbres ces idéologies mortifères.

Mais, pour l'UNSA ITEFA, il ne s'agit pas de céder aux sirènes du populisme ou du racisme, mais seules d'entendre la voix de la clairvoyance et de suivre celle de la tolérance, sans la confondre avec l'angélisme.

Car, il faut se rappeler que « le courage n'est pas l'absence de la peur, mais la capacité de la vaincre » (Nelson Mandela).



CTAC conjoint du 17 novembre 2015

Vous nous réunissez ce jour pour ce qui s'apparente au dernier CTAC « conjoint » de l'année 2015 : 5ème et dernier CTAC « conjoint » donc, après celui des 17 février, 09 mars pour la DSI, 21 avril en formation CHSCT et 11 juin.

Pour l'UNSA ITEFA, ce sont toujours les sempiternelles alertes/dossiers sur la gestion de l'urgence et des réformes pressées de notre administration et les manquements des DAC du SG, qui en découlent :

- La problématique des CLC (*recours au TA transmis au Conseil d'Etat en application de l'article R351-2 du code de justice administrative*) avec les questions qui passent sans être vues ensuite au niveau des instances de concertation réglementaire que sont les CTAC ;
- *Des agents et des structures en déshérence qui souffrent : l'exemple de la 2^{ème} S/D en témoigne mais cela n'est pas le seul cas !...*
- quelles actions menées suite aux enquêtes de satisfaction des agents dans le cadre de la réorganisation 2013, si on en croit le baromètre social 2015, rien ou peu n'a été fait !!
 1. Autant dire qu'au vu des résultats du baromètre social il est urgent de prendre en compte réellement les risques psychosociaux de plus en plus nombreux et qui traduisent le mal être au travail des agents.
 2. le RIFSEEP, refusé par toutes les OS, dont l'application va se faire aux forceps, et dont il reste une question majeure restée sans réponse : quelles voies de recours pour les agents en cas de contestation (car il y en aura !!)
- *le bilan indemnitaire 2015 (hors RIFSEEP) et les perspectives de reliquat : avoir une réponse fiable de votre part et communiquée à tous serait le meilleur moyen de ne pas alimenter les angoisses d'un collectif plus que malmené !*

L'UNSA ITEFA vous rappelle également une question restée sans réponse, à la fin d'une année mouvementée : celle des harmonisations restantes suite à la réorganisation ?

- Le RI du SG...badgeage avec les pratiques différentes des directions (DSI badge ou pas) etc...
- Alors à quelle « nouveauté » devons-nous encore nous attendre ?

Malgré un environnement instable, des réformes menées sans concertation approfondie dans un contexte d'attaque de la République et de la Démocratie, L'UNSA-ITEFA défend et défendra un service-public de qualité et digne des compétences et des valeurs des agents, au service des citoyens, personnes physiques ou morales, qui le compose et pas un service public « rentable, efficient, objectivable »...

Pour 2016, l'UNSA ITEFA attend de votre part et donc de vos services un réel dialogue social, fluide, construit et serein, pour avancer avec un maximum de confiance et non une tactique de défiance à notre égard dans la gestion des dossiers, dont vous avez la charge.